



©

L'AVIQ

L'AVIQ c'est l'Agence pour une Vie de Qualité.

L'AVIQ est un organisme public.

Ça veut dire que c'est une organisation qui dépend de l'Etat.



L'AVIQ prend des décisions sur :

- la santé,
- le bien-être,
- l'accompagnement des personnes âgées,
- le handicap,
- les allocations familiales en Wallonie.

C'est quand un parent reçoit de l'argent pour l'aider avec son enfant.



Le but de l'AVIQ c'est que tout le monde ait une vie de qualité.

Pour ça, l'AVIQ accompagne tous les wallons pendant toute leur vie.

L'AVIQ veut apporter des aides adaptées pour chaque personne.



L'AVIQ essaie aussi d'améliorer ses services pour que tout le monde ait accès à son aide.



L'AVIQ a aussi des organes de gestion.

On explique c'est quoi les organes de gestion sur ce site internet.

Il faut cliquer ici : www.aviq.be/fr/organes-de-gestion



L'AVIQ travaille aussi avec d'autres pays.

On explique ce qu'elle fait avec les autres pays sur ce site internet.

Il faut cliquer ici :

www.aviq.be/fr/partenariats-et-scene-internationale



L'AVIQ a aussi un **centre de documentation**.

C'est un endroit où on peut trouver des informations sur :

- le handicap,
- la santé,
- les personnes âgées,
- le bien-être,
- la famille.



Il y a des livres, des études, des films, ...

Il y a même des informations pour les enfants.

Tout le monde peut y aller.

C'est gratuit.

Vous pouvez choisir des documents ou des livres à emprunter comme à la bibliothèque.

Il y a des outils à emprunter gratuitement pour les personnes qui organisent des animations pour parler du handicap avec les enfants ou les adolescents.



Pour aller à la bibliothèque,
il faut se rendre dans le bâtiment
de l'Administration centrale de l'AVIQ.

C'est rue de la Rivelaine, 21
à Charleroi.

C'est un local au rez-de-chaussée,
facile d'accès pour tout le monde.



L'AVIQ peut aussi envoyer les documents chez vous
ou dans un de ses autres bureaux.

L'AVIQ peut aussi envoyer les documents
à la bibliothèque communale de Mouscron.

Pour avoir plus d'informations
vous pouvez aller sur le site internet suivant :

<https://documentation.AVIQ.be>



Si c'est difficile,
vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse suivante :

documentation@AVIQ.be



Pour recevoir des informations sur les offres d'emplois de l'AVIQ
vous pouvez aller sur la partie du site « Jobs »

en cliquant ici : www.aviq.be/fr/les-offres-demploi



Si on a un handicap ou un problème particulier,
et qu'on aimerait travailler à l'AVIQ,
on peut demander à l'AVIQ d'adapter :

- les examens de sélection pour avoir un travail.
- le travail ou les conditions de travail.

Par exemple, si on est en voiturette,
on peut demander d'avoir un bureau adapté.

Il faut prévenir l'AVIQ si c'est nécessaire.